



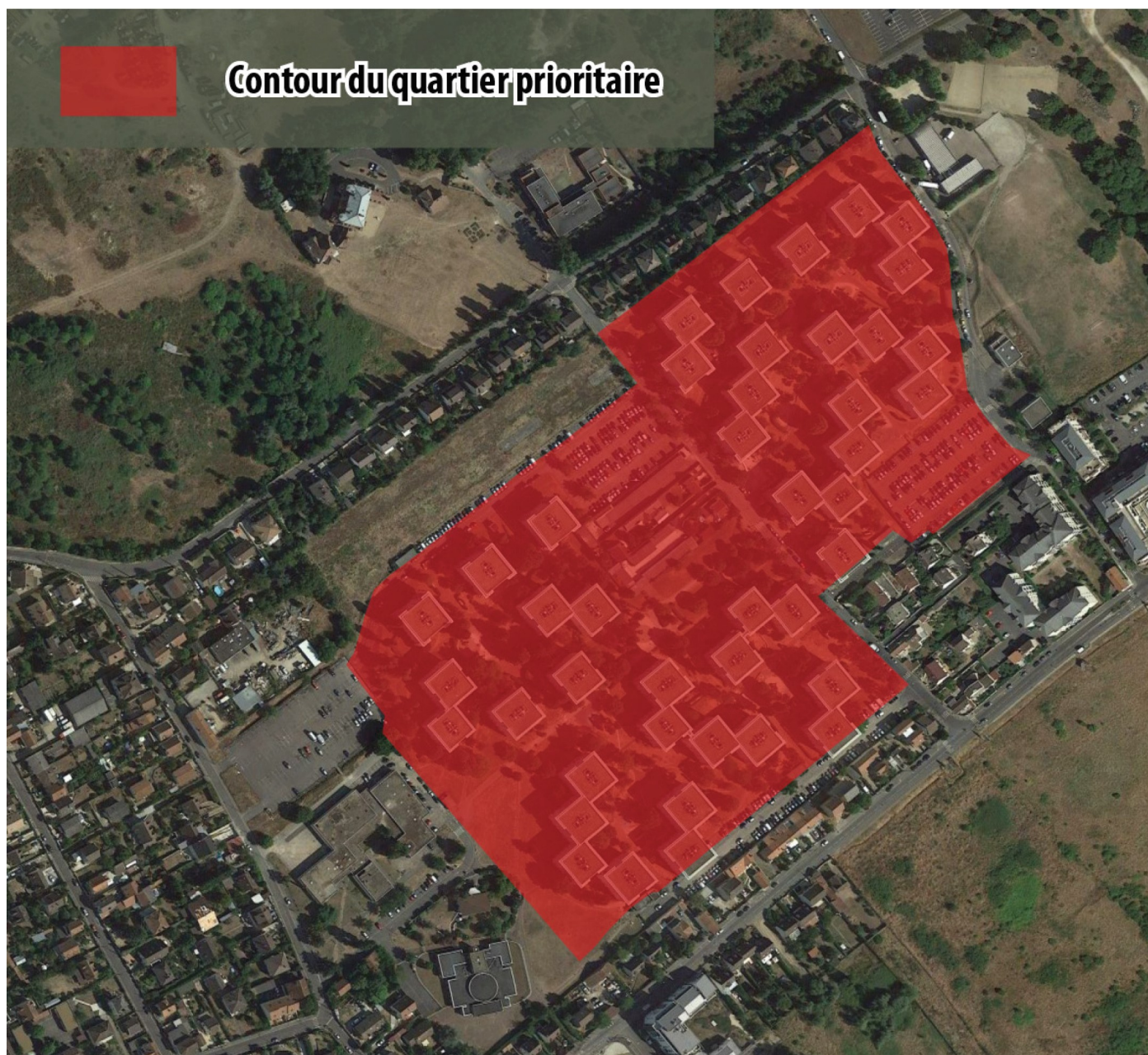
GRAND PARIS
**SEINE
& OISE**
COMMUNAUTÉ URBAINE

Portrait 2020

Quartier des Fleurs

Ville de Carrières-sous-Poissy

2 892 habitants



Contour du quartier prioritaire

Précautions de lecture

Le portrait 2020 propose une actualisation commentée des données figurant dans les portraits de quartiers diffusés en 2018 et 2019. Celui-ci doit permettre de mieux saisir les dynamiques qui ont pu être présentées précédemment, de les confirmer ou de les nuancer. Le paragraphe introductif (P.4) livre ainsi une lecture des tendances remarquables du quartier sur les quatre champs observés (POPULATION - LOGEMENT; REVENUS - PAUVRETE; SCOLARISATION - FORMATION; ACTIVITE - EMPLOI) en comparaison des unités urbaines englobantes ou environnantes (l'échelle ensemble des QPV de GPS&O a ici été ajoutée chaque fois que cela était possible). Le document présente donc essentiellement les dynamiques à l'œuvre dans le quartier, **sur certains indicateurs il est parfois nécessaire de se reporter au portrait diffusé en 2018 pour obtenir la donnée exacte.**

Pour rappel les portraits de quartiers sont composés :

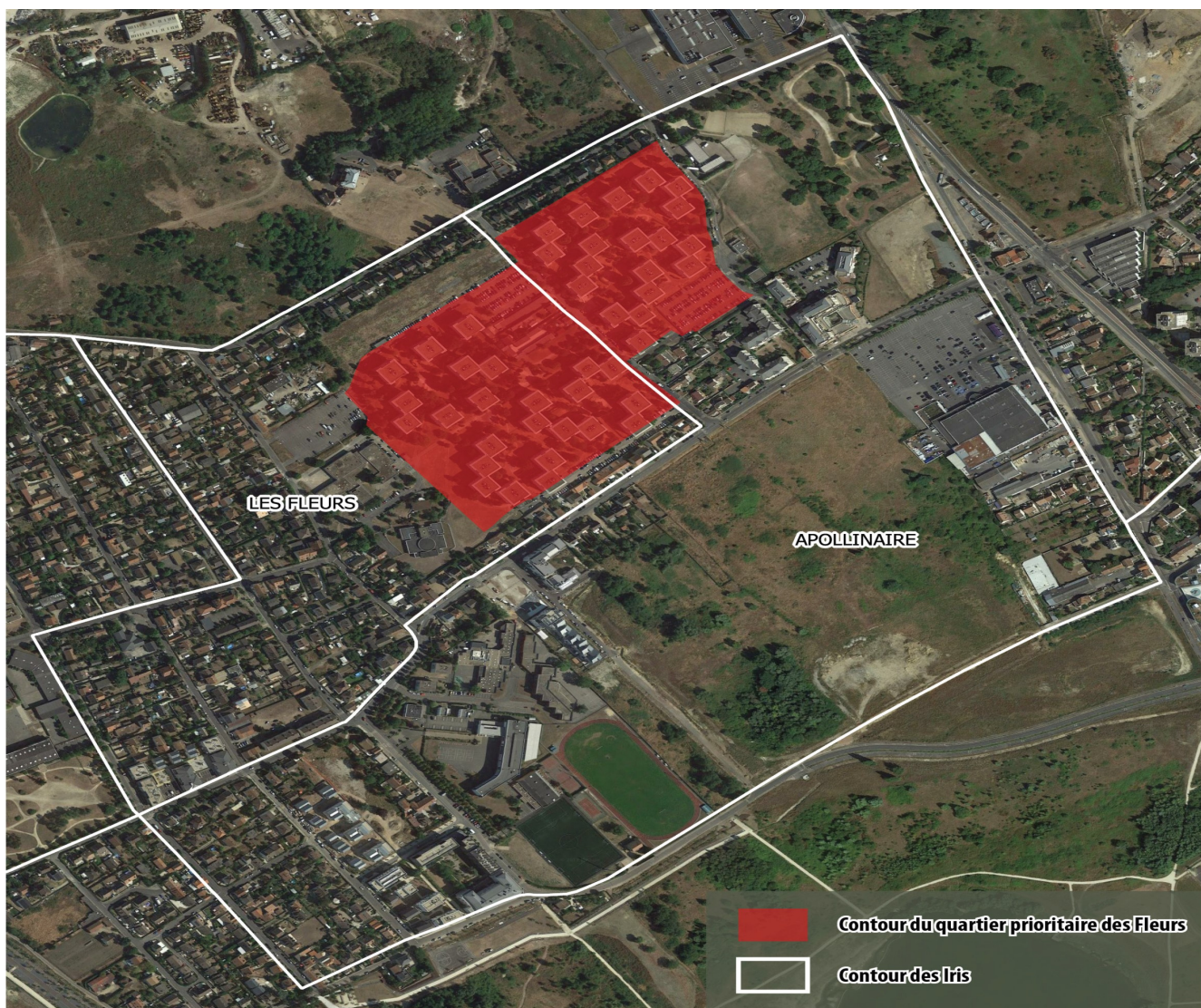
- D'une part, les données aux **contours exacts** des nouveaux quartiers prioritaires qui sont mises à disposition par l'Insee (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500477>) ;
- d'autre part, les données à l'**Iris**, brique de base en matière de diffusion de données infra-communales.

Concernant l'approche à l'Iris :

L'utilisation de ces données permet de montrer comment évoluent les territoires prioritaires, dynamiques que nous ne pouvons que peu observer aujourd'hui avec les données aux contours exacts.

Dans certains cas, il y a parfaite adéquation entre l'Iris et le quartier prioritaire, mais dans d'autres situations, le quartier prioritaire peut ne représenter qu'une partie du territoire de l'Iris (très faible ou très majoritaire). Pour pallier ce problème, nous n'avons retenu pour ces Iris que les données du parc locatif public pour tout ce qui concerne le recensement de la population de l'Insee (**fichiers détails 2011 et 2016**).

Pour le quartier prioritaire des Fleurs, nous n'avons conservé que les données du parc social des Iris Apollinaire et Les Fleurs.



Référentiel des données actualisées

CHAMPS	INDICATEURS	SOURCES	ECHELLE
POPULATION LOGEMENT (P5-7)	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du nombre d'habitants (A.1) • Evolution de la population par tranche d'âge (A.2) • Evolution de la population étrangère (A.3) • Taille moyenne des ménages (A.4) • Evolution de la part des grands ménages (6 personnes ou plus) (A.5) • Evolution des ménages d'une personne (A.6) • Evolution des familles monoparentales (A.8) 	Insee - Recensement de population (2011 - 2016)	IRIS
	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de jeunesse (A.9) • Part des étrangers parmi la population (A.10) 	Insee - Recensement de la Population 2015	CONTOURS EXACTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Part des familles monoparentales (A.7) 	Cnaf 2018	
REVENUS PAUVRETE (P8-9)	<ul style="list-style-type: none"> • Ecart au revenu médian mensuel déclaré par unité de consommation en France métropolitaine (B.2) 	Insee DGI 2004, 2010 & Filosofi 2016	IRIS
	<ul style="list-style-type: none"> • Revenu mensuel disponible par unité de consommation (B1) 	Filosofi 2016	CONTOURS EXACTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de pauvreté (B.3) 	Filosofi 2012 - 2016	
	<ul style="list-style-type: none"> • Allocataires des minimas sociaux (B.4) • Niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales (B.5) 	Cnaf 2018	
	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiaires CMU-C (B.6) 	Cnam 2018	
SCOLARISATION FORMATION (P10)	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du taux de scolarisation des 16-24 ans (C.1) • Evolution des hauts niveaux de formation chez les 15 ans et plus (C.2) 	Insee - Recensement de population (2011 - 2016)	IRIS
	<ul style="list-style-type: none"> • Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi (C.3) 	Insee - Recensement de population 2015	CONTOURS EXACTS
ACTIVITE EMPLOI (P11)	<ul style="list-style-type: none"> • Demandeurs d'emploi en fin de mois (D.1) 	Insee, Pôle Emploi 31/12/2018	CONTOURS EXACTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du nombre de delandeurs demploi de catégorie A,B ou C (D.3) 	Insee, Pôle emploi	
	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution de la part des salariés en emploi précaire (D.2) 	Insee - Recensement de population (2011 - 2016)	IRIS

Population - Logement (P5- P7)

Une augmentation de la population des plus de 60 ans

La hausse de la population des générations âgées continue sur le quartier des Fleurs: +12% pour la tranche d'âge des 60-74ans et +65% pour les 74 ans et plus.

Par ailleurs la hausse de l'isolement résidentiel se confirme (+23% de ménages d'une personne).

L'importance de la monoparentalité

La part de familles monoparentales reste importante (25% des ménages allocataires de la CAF contre 17% pour la commune). Le nombre de familles monoparentales continuait à augmenter entre 2011 et 2016 (+30%).

Une hausse importante de la population étrangère

Sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine la population étrangère a augmenté de 17% entre 2011 et 2016. Le quartier des Fleurs enregistre une augmentation plus importante (+26%) contrairement à la commune (+3%).

Revenus - pauvreté (P8- P9)

Une hausse importante du taux de pauvreté

Le taux de pauvreté des Fleurs (38%) a augmenté de 10 points entre 2012 et 2016. Il s'agit de l'augmentation du taux de pauvreté la plus importante parmi les 12 QPV du territoire intercommunal.

La mesure de l'écart au revenu médian de France métropolitaine confirme par ailleurs l'évolution moins rapide des revenus des ménages du quartier et de la commune par rapport à l'intercommunalité sur la période 2004 - 2016. (figure B.2)

Une baisse des ménages bénéficiaires des minima sociaux

Le nombre de ménages bénéficiaires des minima sociaux (Allocation adulte handicapé et RSA socle) a diminué de 7% dans le quartier sur la période 2014-2018. Cette baisse concerne essentiellement les bénéficiaires du RSA socle. (figure B.4)

Scolarisation - Formation (P10)

Une baisse confirmée du taux de scolarisation

Conformément aux observations des années précédentes le taux de scolarisation diminue sur la période 2011-2016 (-6 points). Cette dynamique n'est pas propre aux Fleurs elle s'observe également sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la Communauté Urbaine. En revanche à l'échelle de GPS&O ce taux est supérieur et reste stable (64%).

La part des 16-25 ans ni scolarisés ni en emploi atteint 29% sur le quartier des Fleurs (environ 130 jeunes).

Activité - Emploi (P11)

Une part importante de demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA

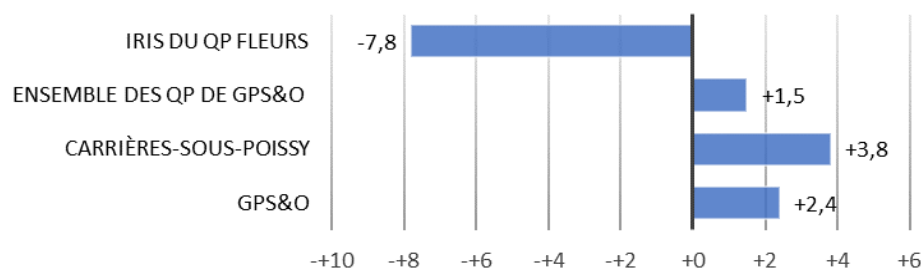
26% des demandeurs d'emploi du quartier sont bénéficiaires du RSA, c'est 11 points de plus qu'à l'échelle intercommunale.

Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories ABC du quartier a augmenté de 10% sur la période 2016-2019 (364 DEFM). Cette hausse atteint 17% sur la même période à l'échelle de la commune (+300DEFM).

Une augmentation de la population des plus de 60 ans

A.1 Evolution de la population entre 2011 et 2016 (%)

INSEE RP 2011-2016



La population des Iris des Fleurs a diminué entre les recensements 2011 et 2016.

Cependant la population des les 60-74 ans (+12%) et les 75 ans et plus (+65%).

A.2 Taux d'évolution par tranche d'âge (%)

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Iris du QP Fleurs	-4,9	-14	-13	+11,8	+65,5
Ensemble des QP de GS&O	+4	-15,7	-1,4	+25,3	+44
Carrières-sous-Poissy	+12,6	-3,9	-2,6	+10,2	+52,6
GPS&O	+5,7	-7,5	-0,4	+11,5	+15,9

Source : Insee, RP 2011-2016

A.9	Indice de jeunesse RP 2010	Indice de jeunesse RP 2015
Fleurs	4,7	3,5
Ensemble des QPV de France métropolitaine	2,1	1,9
Carrières-sous-Poissy	2,1	2,0
Grand Paris Seine et Oise	1,6	1,4

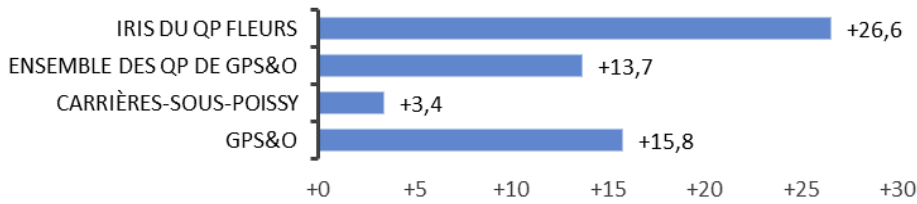
L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Supérieur à 1 l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus elle est âgée.

Dans le quartier, bien qu'il reste important, l'indice baisse plus fortement qu'aux autres échelles de comparaison sur la période 2010-2015 et confirme l'accentuation du vieillissement de la population.

Une augmentation plus importante de la population étrangère qu'aux différentes échelles de comparaison

A.3 Evolution de la population étrangère entre 2011 et 2016 (%)

Source: Insee RP 2011-2016



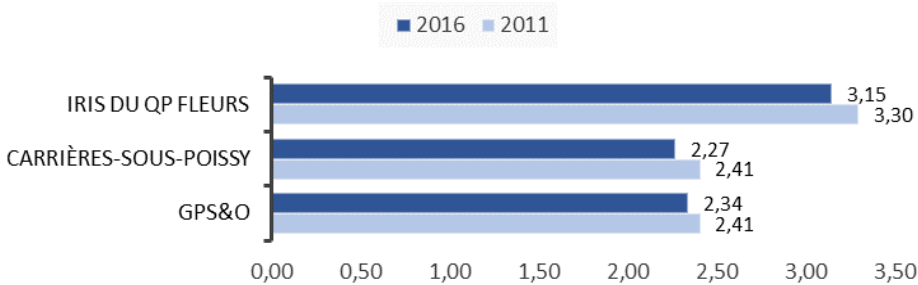
Entre 2011 et 2016, la population étrangère augmente de 26% sur les Iris du quartier tandis qu'elle augmente de 14 et 16% aux niveaux communal et intercommunal.

A.10	Part des étrangers parmi la population (%) RP 2010	Part des étrangers parmi la population (%) RP 2015
Fleurs	23,0	28,1
Ensemble des QPV de France métropolitaine	18,6	21,2
Carrières-sous-Poissy	17	17,8
Grand Paris Seine et Oise	11,5	12,7

Des ménages plus grands que dans le reste de la commune

A.4 Taille moyenne des ménages

Source Insee RP 2011-2016



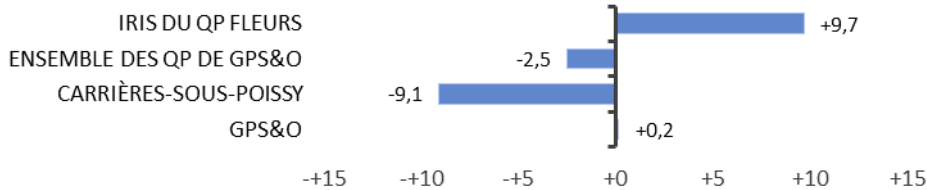
La taille moyenne des ménages diminue sur la période 2011 - 2016.

Celle-ci demeure cependant supérieure à la commune ou à l'intercommunalité.

A.5 Evolution des ménages de 6 personnes ou plus entre 2011 et 2016 (%)

Source Insee RP 2011 - 2016

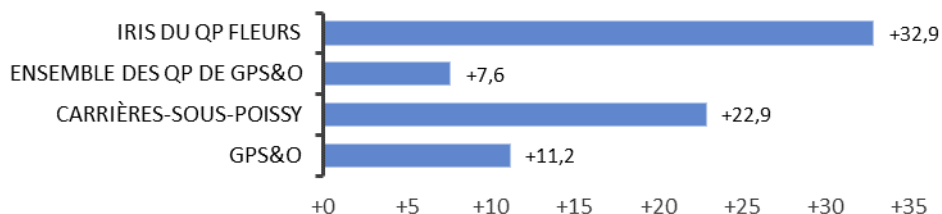
Sur la période 2011-2016 le nombre de ménages de 6 personnes ou plus a augmenté de 10% sur les Iris du quartier.



Sur la période 2011-2016 l'isolement résidentiel augmente de 33% sur les Iris du quartier.

A.6 Evolution des ménages d'une personne entre 2011 et 2016 (%)

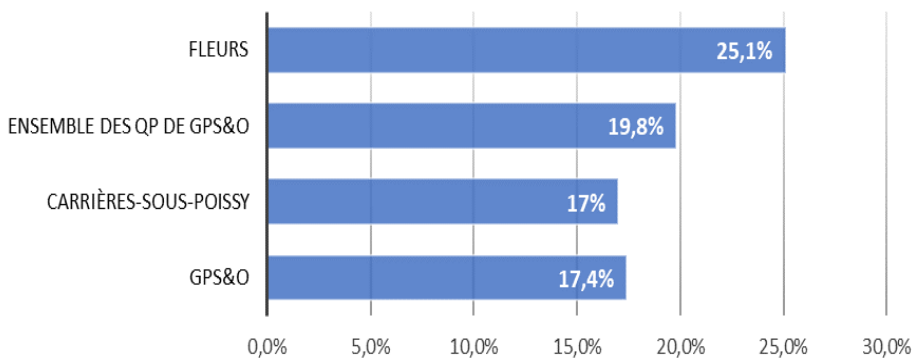
Source: Insee RP 2011-2016



L'importance de la monoparentalité

A.7 Part des familles monoparentales parmi les ménages allocataires de la CAF

Source: CNAF 2018



Note méthodologique :

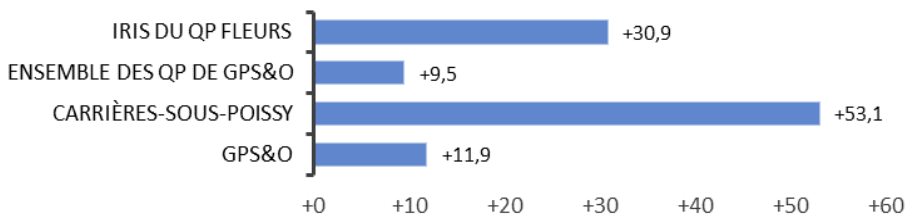
Pour la part des familles monoparentales parmi les ménages, les données de la CNAF, plus récentes, ont été ici privilégiées aux données RP du CGET moins fiables.

La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des familles monoparentales, ménages bien souvent économiquement plus précaires.

Dans le quartier, 25% des ménages allocataires de la CAF sont monoparentaux, soit 170 ménages (contre 17% à l'échelle communale).

A.8 Evolution des familles monoparentales entre 2011 et 2016 (%)

Source: Insee RP 2011-2016



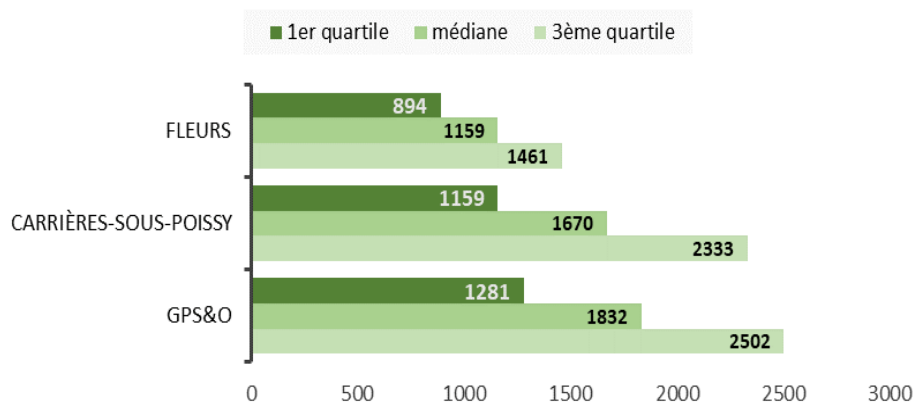
Entre 2011 et 2016, le nombre de familles monoparentales est en hausse dans les Iris du quartier (+31%).

Ce nombre augmente également sur l'ensemble des quartiers prioritaires de l'intercommunalité ou sur la commune (+53%).

Un niveau de vie médian de 1159€ par mois

B.1 Revenu mensuel disponible par unité de consommation

Source: Insee filosoFi 2016

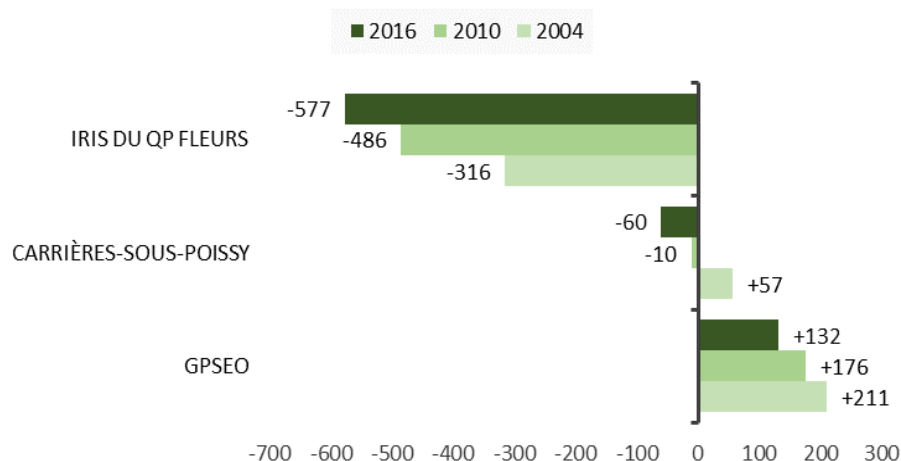


Avec un niveau de vie médian de 1 159€ par mois dans le quartier, l'écart atteint 511€ avec celui de la commune et 673€ avec l'intercommunalité.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 265€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 872€ que ceux de la commune.

B.2 Ecart au revenu médian mensuel déclaré par unité de consommation en France métropolitaine (en euros)

Source: Insee DGI 2002,2008

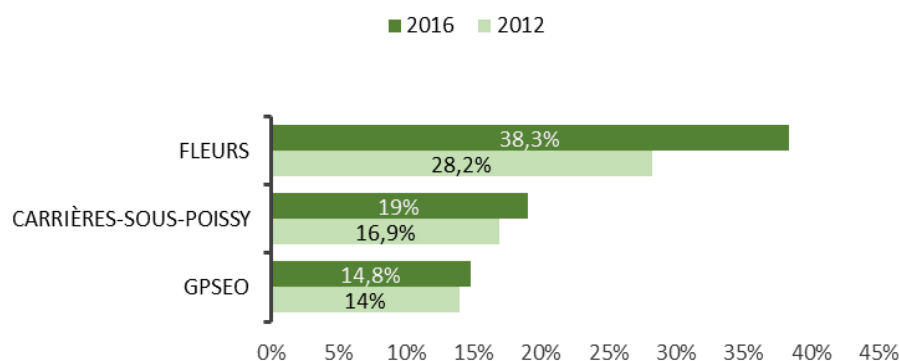


L'évolution des revenus déclarés dans les Iris du quartier des Fleurs a été plus lente qu'en moyenne nationale. Depuis la crise économique de 2008, les écarts entre le revenu médian mensuel déclaré du quartier et celui de France métropolitaine se sont creusés.

En 2016 le revenu médian mensuel déclaré par unité de consommation dans les Iris des Fleurs était inférieur de 577€ à celui de France métropolitaine (1734€).

B.3 Taux de pauvreté

Source: Insee, FiloSoFi 2016



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé dans le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, 38% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 1100 personnes.

Ce taux de pauvreté a augmenté de 10 points depuis 2012.

Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiloSoFi 2016.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

17% des ménages bénéficient des minima sociaux

B.4	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Evolution 2014-2018	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
				AAH	RSA Socle	AAH	RSA Socle
Fleurs	170	17,1%	-7,6%	42	128	4,2%	12,8%
Ensemble des QP de GPS&O	4478	22,0%	+1,5%	1249	3229	6,1%	15,9%
Carrières-sous-Poissy	647	11,2%	9,2%	163	484	2,8%	8,4%
Grand Paris Seine et Oise	15863	10,6%	+9,3%	5155	10708	3,4%	7,1%

Source: Cnaf 2018 RP 2010

17% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2018, soit 170 ménages.

Le nombre d'allocataires des minima sociaux a néanmoins baissé de 7% entre 2014 et 2018.

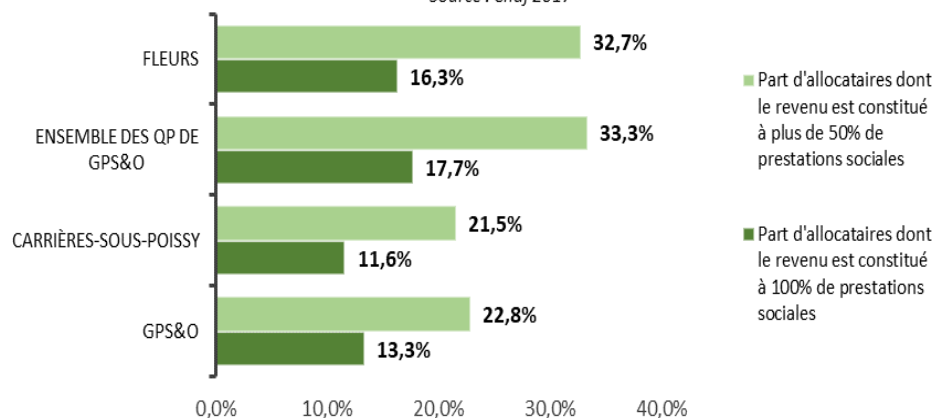
75% de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (soit 128 ménages)**. Ainsi 13% des ménages du quartier touchent cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2018 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

B.5 Niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales

Source : Cnaf 2017



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi, 33% des allocataires de la Caf ont des revenus dépendant pour moitié de ces prestations (soit 215 ménages) et 16% ont des revenus dépendant totalement des prestations (106 ménages), contre respectivement 21,5% et 12% en moyenne communale.

17% de la population couverte par la CMU-C

B.6	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture			
		moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Fleurs	474	248	161	27	26%	17%	9%	17%
Ensemble des QP de GPS&O	11108	5177	3717	836	27%	17%	14%	18%
Carrières-sous-Poissy	1336	629	504	79	15%	8%	5%	9%
GPS&O	31580	12624	12377	2339	13%	9%	5%	8%

Source: Cnam 2018

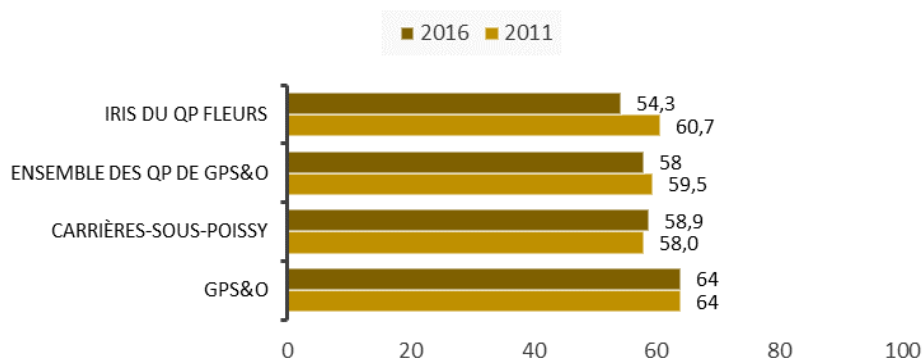
Environ 474 personnes bénéficient de la CMU-C dans le quartier à la fin de l'année 2018, **soit environ 17% de la population**. L'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 8 points.

Quel que soit le territoire observé, **le taux de couverture est plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : 26% bénéficient de la CMU-C dans le quartier des Fleurs.**

Une tendance à la baisse de la scolarisation des jeunes de 16-24 ans

C.1 Evolution du taux de scolarisation des 16 - 24 ans (%)

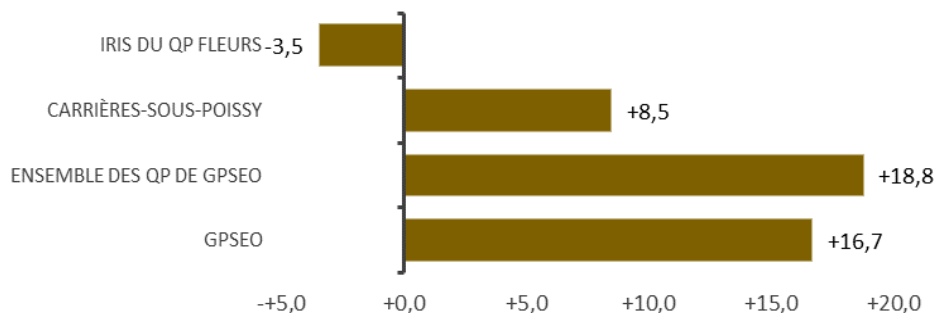
Source: Insee RP 2011-2016



L'évolution des taux de scolarisation des Iris du quartier témoigne d'une diminution de la part des 16-24 ans scolarisés entre 2011 et 2016 (-6 points).

C.2 Evolution des hauts niveaux de formation chez les 15 ans et plus entre 2011 et 2016 (%)

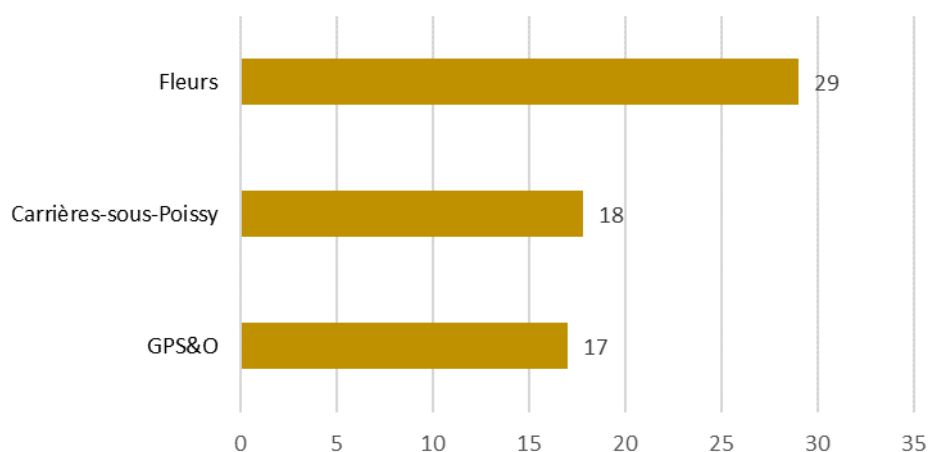
Source Insee RP 2011-2016



Entre 2011 et 2016, le nombre de personnes de 15 ans et plus non scolarisées avec un haut niveau de formation a augmenté dans les Iris du quartier prioritaire.

C.3 Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi (%)

Source: Insee RP 2015



La part des 16-25 ans ni scolarisés ni en emploi atteint 29% sur le quartier des Fleurs (environ 130 jeunes).

C'est près du double de la Communauté Urbaine (17%).

Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

Une part importante de demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA

D.1	Nb de DEFM des catégories ABC en 2018	Hommes		Femmes		Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)		Demandeurs de nationalité étrangère		Bénéficiaires du RSA	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Fleurs	364	194	53%	170	47%	78	21%	139	38%	94	26%
Ensemble des QPV	9391	4928	53%	4274	47%	2373	25%	3594	38%	2106	22%
Carrières-sous-Poissy	1742	902	52%	840	48%	371	21%	639	37%	298	17%
GPSEO	37502	19362	52%	18140	48%	8361	22%	10236	27%	5780	15%

Source: Insee, Pôle Emploi 31/12/2018

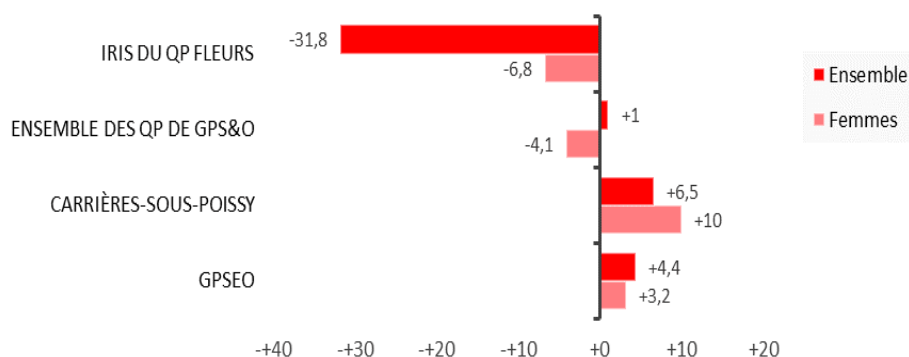
A la fin de l'année 2018, **364 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident dans le quartier, dont 26% de bénéficiaires RSA et 38% de nationalité étrangère.

La part des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA est significativement plus importante qu'aux autres échelles de comparaison (26%).

Une baisse de la part des salariés en emploi précaire

D.2 Evolution des salariés en emploi précaire entre 2011 et 2016 (%)

Source : Insee RP 2011-2016



Entre 2011 et 2016, le nombre de salariées en contrat précaire a diminué de 32% dans les Iris du quartier des Fleurs. Ce nombre est resté stable concernant l'ensemble des salariés.

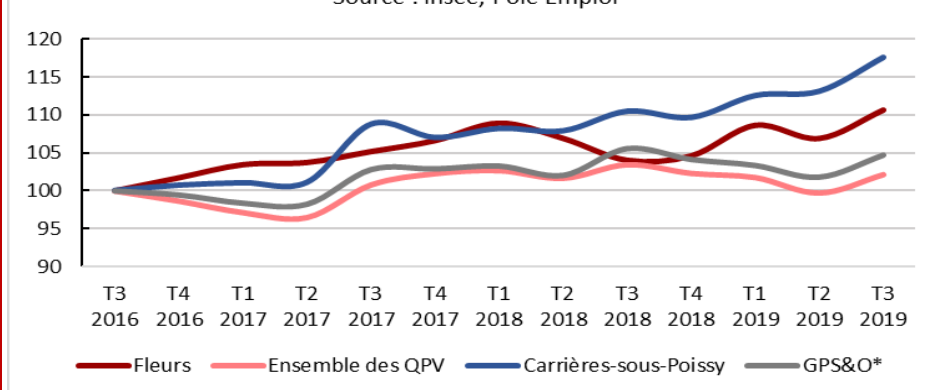
Note méthodologique :

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi en trois ans

D.3 Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 T3 2016)

Source : Insee, Pôle Emploi



Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories ABC du quartier a augmenté de 10% sur la période 2016-2019 (385 DEFM). Cette hausse reste plus importante (17%) sur la même période à l'échelle de la commune (+300DEFM).

